

La gestion de patrimoine : des solutions sur-mesure



CONSTANCE GRANDISSON

Bio Express

Constance GRANDISSON : Titulaire d'un Master Banque Finance Assurance Ingénierie patrimoniale & commerciale, ainsi que d'une Maîtrise en Droit des Affaires et Fiscalité, elle a occupé plusieurs postes à responsabilité, tels que chargée du développement commercial et du référencement d'une large gamme d'OPCVM au sein d'une Société de Gestion d'Actifs Financiers Fortis Investments Management, puis responsable de l'ingénierie patrimoniale et fiscale au sein de la « cellule grands comptes clientèle VIP », en soutien des conseillers en gestion de patrimoine au sein du département gestion privée d'un assureur français, en plus d'avoir contribué à la formation des équipes en gestion de patrimoine. Elle est aujourd'hui associée et Directrice de l'ingénierie patrimoniale au sein du cabinet de conseil en gestion de patrimoine Val d'Europe Patrimoine. Elle est formatrice conférencière et aussi membre de l'Institut français des administrateurs.

L'optimisation du patrimoine devient le souci de plusieurs clients qui s'adressent aux professionnels du domaine afin de concevoir des solutions adaptées à toutes sortes de problématiques.

Etant un cabinet spécialisé en la matière, Val d'Europe Patrimoine nous éclaire sur le sujet.

Questions à Constance Grandisson, associée et gérante.

Parlez nous de Val d'Europe Patrimoine :

C'est un cabinet de conseil en gestion de patrimoine indépendant & Multi family office d'approche globale. Nous entendons par « approche globale » le fait que le cabinet dispose tour à tour des statuts de Juriste fiscaliste, de Conseil en investissements financiers, de Courtier en Assurances, de Courtier en prêts immobiliers, d'agent immobilier, ce qui nous permet d'avoir une vision patrimoniale globale et de conseiller les clients et les familles en toute indépendance sur tous les paramètres fiscaux, juridiques, financiers et patrimoniaux. L'approche globale, c'est aussi qu'avant tous conseils, le client a droit à un bilan patrimonial global reprenant tous les aspects de son patrimoine. C'est l'outil qui permet de dresser des préconisations en adéquation avec ses souhaits et sa situation personnelle.

Le cabinet est situé à Marne-la-vallée, mais reçoit également ses clients parisiens dans son bureau à Paris. Nous disposons aussi du statut de formateur agréé et intervenons auprès des banques, assurances, avocats, expert-comptable.

Et la gestion de patrimoine ?

Le conseiller en gestion de patrimoine indépendant est un professionnel expert des questions liées au patrimoine.

Aujourd'hui, il faut concevoir le gestionnaire de patrimoine non pas comme un intervenant supplémentaire que sont l'expert-comptable, le banquier, l'avocat, le notaire, mais vraiment comme l'auditeur permanent de la situation patrimoniale veillant à la cohérence globale des actions des uns sur les autres.

Force de propositions objective et indépendante, sa mission consiste à apporter conseils, assistance et

recommandations aux clients, afin de définir une stratégie d'optimisation patrimoniale, financière et fiscale sur mesure.

Quel genre de clientèle visez-vous ?

Nous n'avons pas de clientèle spécifique ou restreinte, parce que la gestion de patrimoine s'adresse de nos jours à tous ceux qui ont le souci d'optimiser et de gérer efficacement leur patrimoine. Nous notons tout de même une clientèle assez forte de chefs d'entreprises, mais aussi quelques clients sportifs de haut niveau, des cadres, des professions intermédiaires, et des retraités.

Considérez-vous que la pluridisciplinarité de votre cabinet constitue un atout ?

C'est essentiel d'avoir une vision globale sur la gestion du patrimoine du client afin de l'aider et de le conseiller au mieux. Ceci nous permet d'intervenir au niveau des différentes problématiques auxquelles les chefs d'entreprises par exemple sont confrontés, comme l'optimisation fiscale et patrimoniale au travers d'une holding, outil très efficace à manier avec précaution qui peut s'avérer très utile en terme de fiscalité, de transmission et de détention du patrimoine du dirigeant. Les chefs d'entreprises nous consultent aussi pour d'autres problématiques comme l'organisation juridique du patrimoine avec la SCI et la SARL familiale, l'optimisation fiscale avec les questions de défiscalisation, la diversification patrimoniale, la recherche de financement, les placements financiers, la préparation de la retraite ou encore la protection du conjoint.

Donc, en fonction de chaque typologie clientèle, notre pluridisciplinarité nous permet d'apporter une réponse adaptée et personnalisée.